BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 7 juillet 2017**	***Délibération***
	Direction générale Haute qualité de vie **Direction des espaces verts**	***N° 2017-466***

Association Jeunes-Science Bordeaux - Actions en faveur de la trame verte sociale et de la prévention des déchets - Subvention d'actions spécifiques - Convention - Décision - Autorisation

---

Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1 - Objet et moyens humains de l'association

L'association loi 1901 Jeunes-Science Bordeaux a été créée le 13 avril 1965. Son siège social est situé 208 rue Carles Vernet à Bordeaux (33800).

Elle a pour objet statutaire des actions concernant les thèmes suivants :
- encourager les activités scientifiques et techniques;
- développer le goût des sciences et de leurs méthodes
- favoriser l'orientation du plus grand nombre vers les disciplines scientifiques et techniques.

L'association Jeunes-Science Bordeaux compte en 2016 (en équivalent temps plein) :
- 77 adhérents ;
- 0,57 bénévoles ;
- 2,6 salariés.

2 - Le programme d'actions 2017

L'association Jeunes Science Bordeaux souhaite développer les bonnes pratiques en lien avec le développement durable et la prévention des déchets. A ce titre, elle développe trois projets : le jardinage collectif et la cuisine Bio , la broc scientifique, et la grande débrouille.

• L'animation du jardin collectif et la cuisine Bio partagés par les jeunes

Le club nature-environnement de Jeunes-Science de Bordeaux souhaite investir la parcelle de terrain environnant ses bâtiments ainsi qu'une partie de celle du jardin Brascassat voisin afin d'y mettre en place un jardin botanique et maraîcher Bio partagé par le jeune public de l'association, et les jeunes du quartier. En effet, aucun espace de ce genre n'existe à ce jour. En parallèle, l'association développe un projet de mise en place et d'animation d'une cuisine bio.

Un lien direct sera fait entre ces deux actions (jardinage et cuisine). Acteurs, producteurs et professionnels locaux sont sollicités pour l'approvisionnement local, la mise en œuvre de bonnes pratiques et la validation pédagogique.

Les objectifs de ce projet sont :
- d'améliorer chez les jeunes le lien social au jardin et à la cuisine,
- de lutter contre la précarité alimentaire
- de favoriser le développement économique en lien avec les acteurs et producteurs locaux bio,
- de dédier un espace en lien avec la protection de la nature et le développement durable,
- de pratiquer en ville une activité nature, agir pour la gestion des déchets (compost)

Pour l'année 2017, l'association sollicite une aide financière à la coordination, la mise en réseau et l'expérimentation d'animation de ces deux futurs projets.

• La broc scientifique (sciences, techniques et artisanat)

Après une première mini édition en 2014 dans le cadre de la fête de la science, et une édition 2016 de la brocante scientifique, « le vide grenier » scientifique a pris de l'ampleur. Sur motivation de développement durable et d'économie locale, la deuxième édition était placée sous un angle culturel, élargi aux métiers de l'artisanat. Ainsi, étaient mis en avant les outils mais aussi les pratiques, l'histoire et les échanges de savoirs et savoir-faire à travers plusieurs temps forts : une brocante, des ateliers, des mini-conférences ainsi que des spectacles.

Cette manifestation est voulue pérenne sur la métropole de Bordeaux, une édition 2017 est donc programmée à l'automne. L'événement sera organisé selon la charte des éco-manifestations. Une valorisation de cette démarche est prévue auprès du public participant, des intervenants et des organisateurs.

Les objectifs de ce projet sont de :
- mettre en réseaux sur un temps bien spécifique différents acteurs du territoire bordelais voire girondin, depuis le particulier jusqu'au professionnel, tous utilisateurs d'objets scientifiques, technologiques ou techniques,
- favoriser le réemploi, la réparation ou le détournement des objets jugés obsolètes dans le cadre d'échanges locaux
- montrer au grand public bordelais la diversité des actions entreprises et le dynamisme des acteurs sur son territoire.
- animer des activités avec de nombreux partenaires : historiens, acteurs de la promotion de la réduction des déchets, acteurs de la transmission de savoir-faire et du faire soi-même, acteurs producteurs locaux et bio et artistes.

• La grande débrouille

Depuis le début de l'année 2016 des jeunes adhérents de l'association, issus de la métropole bordelaise, ont manifesté leur envie de s'investir plus dans l'association et plus particulièrement celle d'organiser leur propre événement et de s'ouvrir à d'autres jeunes passionnés quant à leurs pratiques. De nombreuses discussions ont amené l'idée d'une manifestation faite par les jeunes et pour les jeunes sur le fond et la forme des activités développées à l'année à Jeunes-Science Bordeaux : des projets et expérimentations scientifiques et techniques pour lesquelles il est souvent fait preuve d'ingéniosité et de débrouillardise tant dans la finalité que dans la réalisation.

L'équipe pédagogique de l'association accompagne le projet de ces jeunes.

Les objectifs de ce projet sont de :
- encourager et accompagner dès le plus jeune âge l'apprentissage et la participation active de jeunes citoyens à la vie économique, sociale et culturelle de leur territoire.

- aborder lors de la conception même de l'événement et lors des animations et expositions les thèmes tels que : récupération, débrouille, faire soi-même, protection de l'environnement, engagement local, communication et réseau, amélioration du lien social, cohésion territoriale, rayonnement du territoire, développement durable, éco-construction, projets nature en ville, transports et déplacements, gestion des déchets...

3 - Le budget prévisionnel de l'action se décompose ainsi :

L'association Jeunes science Bordeaux sollicite une participation financière de Bordeaux Métropole pour un montant de 12 300 €, soit 10,92 % du budget total prévisionnel suivant :

Budget prévisionnel 2017 HT (€)				
Dépenses	**Montant**	**Recettes**	**Montant**	**%**
Achats Fournitures	19 604	Ville de Bordeaux	18 755	16,66
		Département	10 000	8,89
Services externes Location locaux et véhicules, documentation, formation bénévoles	3 051	Bordeaux Métropole	12 300	10,92
		Région	16 500	14,66
Autres services externes Missions et réceptions, frais postaux	9 655	Etat	2 200	1,95
		Participation adhérents	2 046	1,82
Frais de personnel Salaires et charges sociales	80 229	Ventes de prestations de services	25 372	22,55
		Emplois aidés	22 221	19,75
		Produits exceptionnels	3 145	2,80
Total dépenses	**112 539**	**Total recettes**	**112 539**	100

Conformément aux orientations budgétaires de la Métropole, il est proposé d'accorder pour ce programme d'actions une **subvention de 9 300 €, soit 8,26%** du coût total prévisionnel hors taxes.

Cette demande de subvention répond aux critères d'éligibilité définis par la délibération n°2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des Projets Nature visant, notamment, à accompagner les associations sur les natures d'opérations suivantes « Travaux d'aménagement, de valorisation et de protection des espaces naturels ou agricoles et des paysages » :

- intérêt métropolitain : lien social, jardins partagés, prévention et gestion des déchets ;
- ouverture ou service rendu au public : lutte contre la précarité alimentaire, revalorisation des déchets, mixité sociale et culturelle ;
- protection, valorisation et promotion des sites naturels, agricoles et des paysages : développement des lieux de nature en ville, biodiversité ;
- cofinancements : ce projet bénéficie de plusieurs cofinancements, notamment de la commune de Bordeaux, Département, la Région et l'Etat.

Ainsi, la participation métropolitaine pour le programme d'actions 2017 s'effectuera sous forme d'une subvention d'un montant de 9 300 €, et aux conditions fixées par la convention ci-annexée.

Cette subvention ne pourra pas être réévaluée à la hausse. Au contraire, si le montant du budget définitif s'avérait inférieur au budget prévisionnel, la subvention sera réduite au prorata des dépenses effectivement réalisées.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.
VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
VU la délibération communautaire n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des projets Nature.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE Bordeaux Métropole a la volonté de soutenir les actions qui visent au développement de la nature en ville, à la lutte contre la précarité alimentaire et à la prévention des déchets

DECIDE

Article 1 : une subvention pour la mise en œuvre d'actions spécifiques d'un montant de 9 300 € est attribuée à l'association *Jeunes-science de Bordeaux* pour l'année 2017 au titre de ses actions en faveur de la trame verte sociale et de la prévention des déchets, soit 8,26 % du budget prévisionnel hors taxes.

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer avec l'association *Jeunes-science de Bordeaux* la convention, ci-annexée, définissant les modalités de règlement de cette subvention.

Article 3 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours en section de fonctionnement, chapitre 657, article 6574, fonction 511.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 juillet 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **14 SEPTEMBRE 2017** **PUBLIÉ LE :** **14 SEPTEMBRE 2017**	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH